



Les plantes pour soigner les plantes

Mardi 1 décembre et mercredi 2 décembre 2026

Aube (10)

Indice de satisfaction des stagiaires : ★★★★★

Durée : 14 heures soit 2 jour(s)

Intervenant(s) : Eric Petiot, formateur sur les plantes pour soigner les plantes

Pré-requis : Aucun

Coût de la formation :

|                                  | Adhérent | Non-adhérent |
|----------------------------------|----------|--------------|
| Stagiaire contributeur VIVEA     | 70,00 €  | 140,00 €     |
| Stagiaire non contributeur VIVEA | 434,00 € | 686,00 €     |
| Demi-Tarif                       | 217,00 € | 343,00 €     |

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations [biograndest.org/se-former](http://biograndest.org/se-former)

Responsable de la formation : BROST Emilie  
[emilie.brost@biograndest.org](mailto:emilie.brost@biograndest.org)  
 06.40.79.06.60

Objectif de la formation :

Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser des préparations stimulantes et qui renforcent la résistance des cultures afin de les soigner et les protéger, sans bouleverser ou détruire leur environnement.

Méthodes pédagogiques :

Exposé théorique avec une interaction permanente entre le formateur et les professionnels.  
 Atelier d'observation sous binoculaire.

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

Programme de la formation :

|            |                |       |       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------|----------------|-------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01/12/2026 | Les Ricey (10) | 9h00  | 12h30 | Le cycle de l'eau<br>Les stratégies de défense du végétal et des ravageurs<br>Reconnaissance par microscopie de certains systèmes de défense des plantes                                                                                                                                                                                                                             |
| 01/12/2026 | Les Ricey      | 13h30 | 17h00 | Historique des traitements chimiques et biologiques<br>Les phénomènes de résistance des ravageurs<br>Exposé sur les métabolites secondaires<br>Les préparations répulsives, stimulantes, insecticides, fongicides<br>Préparation (extrait fermenté, infusion, décoction, dilution) et rôle du brassage<br>Les facteurs climatiques favorisant ou inhibant les effets des traitements |
| 02/12/2026 | Les Ricey (10) | 9h00  | 12h30 | Reconnaissance des auxiliaires, des maladies, des ravageurs et mode de traitement<br>Décider du mode de traitement, les couvertures de sol                                                                                                                                                                                                                                           |
| 02/12/2026 | Les Ricey (10) | 13h30 | 17h00 | Mode d'action des éliciteurs naturels<br>Les cultures associées en rapport avec les cultures                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Nouvelle contribution financière formation à hauteur de 35€ par journée de formation tarif adhérents et 70€ tarif non adhérents, obligatoire et non remboursable en cas d'annulation (inclus dans le coût de la formation affiché).

zone libre pour préciser les modalités de repas, date limite pour les inscriptions, les documents éventuels à prendre,...

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00072

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur [biograndest.org/se-former/](http://biograndest.org/se-former/)



Bulletin d'inscription à la formation :

Les plantes pour soigner les plantes

NOM - Prénom :

Mail :

Tél. :

Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- ☐ chef d'exploitation  
☐ Conjoint(e) collaborateur(trice)  
☐ Aide familiale  
☐ Cotisant(e) solidaire  
☐ Salarié(e)  
☐ Autre – précisez : .....

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le

23/11/2026

[emilie.brost@biograndest.org](mailto:emilie.brost@biograndest.org)

En cas d'annulation de votre part, la contribution financière formation reste due.